

Petit manuel pour s'orienter et préparer pour Dijon

Ce manuel est un résumé des présentations que vous avez préparé pour Dijon. Il peut vous aider afin de vous préparer pour votre séjour là.

Passez un bon temps à Dijon ☺

Sharmika Naguleswaran&Markus Plüch



Le sommaire



OFAJ
DFJW

Vivre à Dijon

1. Trouver un appartement/ une colocation à Dijon
2. Les résidences universitaires du CROUS
3. Le contrat de location
4. Ouvrir un compte bancaire français
5. Les transports publics à Dijon (Divia, Vélodi, SNCF)
6. La CAF

Tout à savoir à l'université

7. Les bibliothèques universitaires
8. Les restaurants universitaires sur le campus
9. Le centre de prévention et de santé universitaire
10. L'Atheneum

Les activités à faire

11. Faire du sport à Dijon (SUAPS et clubs privés)
12. Espaces verts (Lac Kir, jardins publics)
13. Les musées à Dijon

L'histoire

14. Histoire de Dijon
15. L'histoire de la région Bourgogne-Franche-Comté

Des institutions importantes

16. Le centre des langues
17. ESN (Erasmus Student Network)
18. La Maison Rhénanie-Palatinat

Trouver un appartement à Dijon

Pour s'informer sur la situation du marché immobilier à Dijon, on peut consulter plusieurs sites d'internet. Le but de ce texte est d'en donner un petit aperçu. Commençant par deux sources d'information principales les plus fréquentées. La site web le bon coin et facebook. La première peut être comprise un peu comme équivalent d' « Ebay Kleinanzeigen » en Allemagne. A Le bon coin, au début de votre recherche, vous y pouvez filtrer les annonces pour ensuite avoir des résultats adaptés à votre demande. Les filtres contiennent des facteurs comme le prix, la surface de la chambre, le nombre des colocataires, le lieu en ville.

<https://www.leboncoin.fr/>

Facebook est aussi un outil très populaire pour s'en servir à trouver un logement en France. Ils y existent de différents groupes qu'on peut joindre pour trouver des annonces de chambre des collocations ainsi que des propriétaires. Via message privé, on peut poser une candidature. En plus, on peut consulter la site Facebook Marketplace.

<https://fr-fr.facebook.com/RechercheColocation/>

Pendant qu'en Allemagne, on utilise souvent la site web « WG gesucht », c'est La carte des colocs, qui propose le même service en France. On y trouve une carte qui montre les colocations situées en ville sous forme d'un point rouge. En cliquant sur cette marque, on reçoit des informations sur l'appartement et sur le profil du loueur/ des futurs colocataires, qu'on peut contacter également.

<https://www.lacartedescolocs.fr/>

Une autre source d'information est le site du gouvernement étudiant.gouv.fr. Dans le menu, vous trouvez le point « vous loger » et le sous-point « vous loger hors de résidence universitaire ». Dans le sommaire, il est marqué le disposition « Lokaviz », mis en place par le CROUS – la centrale du logement étudiant non commerciale – où vous pouvez, avec un compte d'étudiant, trouver un logement indépendant chez un Propriétaire ou en colocation.

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/vous-loger-hors-residence-universitaire-1483>

Il reste à mentionner le site web we share, we care, qui permet aux étudiants internationaux et aux seniors français de se rencontrer pour vivre ensemble et pour profiter d'une expérience interculturelle.

<https://wesharewecare.eu/en/>

CROUS

Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les Crous sont des établissements publics à caractère administratif qui étaient fondés en 1955. Le centre national et les centres régionaux forment le réseau des œuvres universitaires, qui assure aux étudiants une qualité de vie propice à la réussite de leur parcours. Les Crous donnent une aide sociale aux étudiants.

Leur service consiste en des aides différentes comme par exemple les restaurations universitaires, les bourses étudiants étrangers (ça pourrait être intéressant pour vous), des aides pour la vie sociale comme la culture et le sport, et des logements pour des étudiants. Les Crous gèrent des logements différents comme des appartements indépendants et des colocations mais ils sont surtout connus pour leurs résidences universitaires.

Voici un peu plus d'informations sur des logements en résidence universitaires:

Le Crous Bourgogne Franche-Comté vous offre la possibilité de louer une chambre étudiante. On peut choisir la durée de la location. Pendant une année scolaire ou pour une plus courte durée pour permettre un stage.

Comment les appartements sont-ils organisés?

Tous les logements du Crous sont meublés et proposent une connexion internet. Ils disposent d'un espace chambre mais aussi d'une salle de bain individuelle. À disposition sera une cuisine collective ou une kitchenette.

Les logements étudiants offrent aussi d'autres services. Par exemple, une laverie ou une salle polyvalente. Parfois ils proposent une salle de sport ou une salle de musique. Une demande de logement Crous Dijon est faite en ligne.

Le contrat de bail

Le contrat de bail à l'usage d'habitation est réglé par les articles 1713 à 1778 du code civil et par la loi du 21 septembre.

I. La conclusion du contrat de bail :

1. La conclusion peut se faire oralement ou par écrit. Le contrat de bail oral peut se poser des problèmes de preuves. Il existe essentiellement deux éléments qui permettent de dire qu'il y a eu exécution du bail : la quittance de loyer et l'occupation des lieux.

Afin d'éviter des problèmes de preuve, il se recommande de conclure le contrat de bail par écrit.

2. Le contenu de contrat de location :

Le contrat de location doit être rédigé dans les normes préétablies par la loi. Il faut contenir :

- Information sur le bailleur et preneur ;
- La désignation du local en question ;
- Les modalités de location : date d'entrée et durée ;
- Le loyer ;
- Le montant de la garantie et éventuellement les clauses de résiliation.

II. Droits et obligations du bailleur

Le bailleur a le droit et l'avantages de percevoir les fruits, le loyer. En outre, il a certaines obligations :

- Lui octroyer le logement à la date convenue dans le contrat de bail ;
- Lui fournir un logement en bon état ;
- Entretien du logement ;
- Obligation de conseil et de prudence ;
- Garantie des vices cachés (Art. 1721 du Code civil).

III. Droits et obligations du locataire :

Le locataire a le droit d'user du local loué (usus). Il a aussi des obligations :

- Payer le loyer convenue dans le contrat de bail ;
- Bon usage de la chose ;
- Respecter l'usage prévu du logement ;
- Respecter de la substance de la chose ;
- Conservation de la chose .

- Important de connaître la loi n. 89-462 du 6 juillet 1989.
- Le locataire doit supporter la présomption de culpabilité ; selon l'article 1732 du Code civil le locataire répond des dégradations ou des pertes qui arrivent pendant sa jouissance, à moins qu'il ne prouve qu'elles ont

eu lieu sans sa faute. C'est à le locataire que revient la charge de prouver qu'il a bien utilisé de la chose.

IV. Extinction du bail.

On distingue entre le :

- Bail à durée déterminé : à la fin du terme ;
- Bail à durée indéterminé : par « congé » l'acte qui résilie de manière unilatérale le Bail.

À savoir : Le locataire peut procéder à la résiliation du contrat de location à n'importe quel moment du bail. Pour ce faire, il doit respecter le délai de préavis légal qui est de 3 mois ou de 1 mois dans certains cas.



Comment ouvrir un compte bancaire en France ?

En France, ce n'est pas habituel d'utiliser l'argent liquide mais les cartes bancaires allemandes ne sont pas toujours acceptées. C'est la raison pour laquelle il peut être utile d'avoir un compte bancaire français. En général, il y a trois types de comptes : le Livret qui signifie StandardSparkonto, le compte à terme respectivement compte d'Épargne Logement, cela veut dire langfristiges Sparkonto, et le compte courant qui signifie Girokonto. Ce dernier est celui qui nous intéresse. Avant d'ouvrir un compte il est nécessaire de s'informer sur les possibilités et comparer les tarifs des banques. Pour faciliter cela, il y a un site Internet officiel du gouvernement français. Par exemple il y a des banques françaises avec des tarifs pour les étudiants comme BNP PARIBAS, Banque Populaire, Crédit Lyonnais, La Banque Postale, Société Générale et Crédit Mutuel. En plus, il existe des banques en ligne. Elles sont indépendantes de l'endroit et accessibles tout le temps. Ça veut dire qu'on peut ouvrir un compte français quand on est en Allemagne. Quand on ouvre un compte chez une banque avec un guichet c'est une bonne idée de d'abord prendre rendez-vous avec votre banque allemande pour clarifier les options. Après, on doit visiter la banque française en personne. Les documents qu'on doit apporter sont un justificatif d'identité comme la carte nationale d'identité ou le passeport et le justificatif de domicile comme le contrat de location. Parfois il est aussi possible de montrer les factures d'électricité,



de gaz, d'eau, de téléphonie ou d'Internet à place du contrat de location. Certaines banques peuvent aussi vous demander d'apporter un justificatif de revenus comme la carte étudiante de l'année scolaire en cours ou l'avis de BAFöG. Il est aussi utile d'avoir un numéro de téléphone français mais ce n'est pas obligatoire. Le processus d'ouvrir un compte bancaire a l'air très effrayant au Internet mais nous ne voulons pas vous faire peur. Une de nos hôtesse a nous raconté de ses expériences et elle a dit que tous les employés de la banques étaient très serviables. Avec leur aide on peut toujours réussir d'ouvrir un compte. C'est aussi plus facile de visiter la banque personnellement parce que comme ça on peut mieux expliquer ses problèmes qu'au téléphone. Pour conclure, nous avons aussi un bon tuyau : la banque BNP PARIBAS a un siège à Montréal, alors pour ceux qui veulent aller au Canada cette banque est une très bonne choix parce qu'ainsi on ne doit pas ouvrir un autre compte bancaire au Canada, l'année prochaine.

Les transports publics à Dijon (Divia, Vélodi, SNCF)

DIVIA

Divia entoure tout ce qui concerne les lignes de bus et tramway à Dijon.

Il y a une application : Divia Mobilités (rassemble à Mainz Mobilities).

Pourtant, certains étudiants à l'UB recommandent d'utiliser la Site-Web. On peut créer des différents types des billets. Il y a des cartes nominatives, déclaratives, anonymes et sans contact. Les étudiants qui restent à Dijon font souvent des cartes nominatives qu'on peut créer en ligne ou à l'Agence commerciale Divia Mobilités. Elle est située à 16 Place Darcy et est ouverte de 9 :30 à 19 :00 Lundi-Samedi. Pour créer la carte, il faut emmener un passeport ou carte d'identité.

On peut créer des billets jusqu'à 72h avec les distributeurs Divia . Le prix dépend de l'âge du titulaire. Ensuite, on peut trouver des plans des bus et tramways sur la page pour rechercher quelles routes ils prennent. Et finalement, on peut rechercher le chemin à une destination avec les Itinéraires sur la Site-Web de Divia Mobilités ou l'application. Dans les bus et tramways il faut présenter la carte devant un valideur à chaque montée.

Vélodi

« Vélodi » est le système de vélos à Dijon et il fait aussi partie de Divia. Il y a quatre offres différentes de souscription. Ils ont toujours un prix fixe, par exemple 1.50€ pour 24 heures, 7€ pour 7 jours et 10€ pour un mois. Après cela chaque demi-heure coûte deux euros. Les premières trente minutes sont toujours gratuites. On peut faire son souscription par internet sur le site officiel de DiviaVélodi, par un formulaire qu'on envoie par la poste, par téléphone ou par SMS.

SNCF

La « SNCF » est la société nationale des chemins de fer français. À Dijon la gare principale s'appelle « Gare de Dijon-Ville ». Il est aussi appelé « Gare Foch ». L'équivalent de la « Deutsche Bahn App » en Allemagne est SNCF connect. Cela existe comme site-web et comme application. On peut y rechercher des voyages avec le train et acheter des billets. SNCF a aussi des offres, qui sont intéressants pour les étudiants. Là on peut nommer les ouigos, qui sont des trains pas chers. On peut par exemple aller à Paris pour des tarifs entre 10 et 30 euros avec un TGV. En plus il existe la « carte élèves et apprentis » de laquelle les étudiants de moins de 26 ans profitent.

La CAF

L'aide au logement de la Caisse d'allocations familiales (CAF) est un dispositif qui permet aux ménages français de bénéficier d'une aide financière pour couvrir une partie de leur loyer ou rembourser leur crédit immobilier. Cette aide est destinée à aider les personnes en situation précaire ou qui ont des revenus modestes à se loger décemment. Les étudiants sont également éligibles à l'aide au logement de la CAF sous certaines conditions. Les conditions d'éligibilité à l'aide au logement pour les étudiants varient en fonction de leur situation. Pour bénéficier de l'aide au logement, l'étudiant doit être locataire ou colodataire d'un logement décent et respectant les normes de sécurité et d'habitabilité. Les allemands ont également droit que les français. De plus, l'étudiant doit être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur agréé et suivre une formation supérieure à temps plein. Enfin, le montant des revenus de l'étudiant ne doit pas dépasser un certain plafond fixé chaque année par la CAF. Pour faire une demande d'aide au logement, l'étudiant doit se connecter sur le site internet de la CAF et remplir un formulaire en ligne. Il devra fournir les documents nécessaires tels que la carte d'identité, le certificat d'études, le certificat d'assurance maladie, le certificat de naissance et le cas échéant les justificatifs de revenus. Une fois la demande déposée, la CAF étudiera le dossier de l'étudiant et calculera le montant de l'aide au logement auquel il est éligible. Il est important de noter que l'aide au logement de la CAF peut être versée directement au locataire ou directement au propriétaire, en fonction des choix de l'étudiant. Cette aide est versée mensuellement et peut être réévaluée chaque année en fonction de la situation de l'étudiant. En conclusion, l'aide au logement de la CAF est un dispositif essentiel pour permettre aux étudiants de se loger décemment pendant leurs études. Les conditions d'éligibilité sont relativement simples à remplir et la démarche pour faire une demande est rapide et facile grâce au formulaire en ligne. N'hésitez pas à faire une demande, l'expérience de ces dernières années montre qu'à notre connaissance, tous nos prédécesseurs ont eu droit à une aide au logement jusqu'à présent. Le montant a varié entre 70 et plus que 200 Euros.

Les bibliothèques universitaires de l'université de Bourgogne à Dijon

Au Campus de Dijon de l'Université de Bourgogne, il y a plusieurs bibliothèques pour différentes disciplines. Les bibliothèques des sciences humaines et du droit sont : la BU Droit-Lettres, la B2UFR Campus, la BS Droit Laurence Ravillion, l'UMR ARTeHIS, la Médiathèque de l'UFR Langues et Communication, la B2UFR Chabot-Charny et la BU INSPÉ. Les bibliothèques BU Le Cortex, BU Santé, BU IUT et la Bibliothèque de l'Institut de Mathématiques de Bourgogne traitent les sciences naturelles. En plus, les Bibliothèques BU Droit-Lettres et l'IAE couvrent aussi des thèmes de l'économie.



Le site web de la bibliothèque offre toutes les informations concernant les bibliothèques à Dijon, mais aussi les autres campus de l'Université de Bourgogne. En recherchant une bibliothèque sur le site web, vous pouvez accéder à trois catégories d'information : Les informations pratiques, une présentation de la bibliothèque et les services qu'elle offre.

Dans l'aperçu des services des bibliothèques individuelles, les possibilités pour photocopier et imprimer, des spécifications des modalités du prêt et l'équipement spécifique comme un piano ou un studio vidéo sont montés. En plus, un taux d'occupation pour chaque bibliothèque vous indique s'il y a d'espace libre.

L'autre fonction principale du site web de la bibliothèque universitaire est pour la recherche de ressources. Des ressources numériques d'autres institutions sont aussi accessibles, car la bibliothèque universitaire est en coopération avec d'autres établissements. En outre, elle offre plusieurs guides utiles et possibilités de formation.

Les livres physiques sont prêtés avec la carte multiservice de l'université. Avec le compte-lecteur, les ressources numériques sont prêtées. En plus, il monte tous les prêts, réservations et prolongations. Les durées de prêt générale et de prolongation durent 14 jours, mais le nombre de livres et revues dépendent de la bibliothèque et sont listés sur le site web de la BU. Toutes les retournes en retard entraînent l'application d'une suspension du prêt dans le réseau entier ! La BU Le Cortex dispose d'une boîte de retour qui permet de retourner des documents tout le temps et chaque bibliothèque vous laisse photocopier et imprimer avec une carte d'impression. En outre, la BU Le Cortex offre aussi des médias pour le loisir comme des BD ou des DVD.

Les restaurants sur le campus de Dijon

Sur le Campus de l'université de Bourgogne, il y a deux restaurant principal, qui ouvrent le midi à partir de 11h30 jusqu'à 13h45.

Le restaurant Mansart est situé près de la résidence Mansart et est ouvert uniquement le midi, tandis que le restaurant Montmuzard ce trouve au centre du campus et offre de la restauration aux étudiants midi et soir. Pour payer dans les restaurants, il y a deux possibilités : on peut payer par carte bleu ou avec une carte étudiante rechargeable.

Un repas coute 3,30€ et consiste de 10 Points et un morceau de pain. Le plat principal chaud vaut six points, une entrée deux points, un dessert également deux points et une assiette de légumes vaut quatre points. On peut combiner les points comme on le souhaite, ca veut dire que si le plat principale ne semble pas appétissant, on peut aussi choisir trois entrées et une assiette de légumes pour le même prix.

De plus les cantines possèdent des microondes, disponible à tout le monde et il y a également la possibilité de prendre les plats à emporter.

Dans le bâtiments droit et lettres se trouve une petite cafétéria, qui vend des sandwichs, snacks et boissons.

Il y a aussi la possibilité de manger dehors en achetant des choses chez les Food-trucks qui se trouvent distribués sur le campus. Tous les jours on trouve « Au Crus'ty Truck » sur l'Esplanade Erasme. Chez lui, on peut manger des Burgers avec des frites. Si on préfère des spécialités du Japon, on pourrait être content chez « Life kitchen » qui se trouve tous les jours près de l'Atheneum. Entre la « Maison des sciences de l'homme » (MSH) et le bâtiment « droit-lettres » il y a le « Food-truck Pizzas » où on trouve à côté des pizzas aussi des désertes très délicieux comme des muffins. Le dernier Food Truck qu'on peut visiter tous les jours est « Acropole » qui se situe près du bâtiment « droit-lettres », sauf le jeudi. Le jeudi on le trouve près de l'école supérieure d'ingénieurs numérique et matériaux (ESIREM). Chaque lundi et mercredi, on peut manger des crêpes chez « la crêperie de Jeanne » sur l'Esplanade Erasme. Le jeudi près du bâtiment « droit-lettres » on peut manger des frites chez « Frite Truck ». Le vendredi, il y le Foodtruck qui s'appelle « Foodies ». Il se situe sur l'Esplanade Erasme et vend des salades, Burgers et frites. En plus, il y a de nouveau le « Frite Truck » , mais pas près du bâtiment « droit-lettres » mais dans la Rue du Professeur Marion.

Le centre de prévention et de santé universitaire

Le centre est un endroit où on peut y aller si on a des questions ou des problèmes de santé, soit physique ou psychologique. Sur place, il y a un médecin généraliste, un médecin psychiatre, une sage-femme, des infirmiers ou infirmières et un psychologue. Dans le centre de prévention, on reçoit du soutien psychologique en cas de problème. Par rapport aux vaccinations, il y a un examen préventif obligatoire. C'est-à-dire que tous les étudiants doivent obligatoirement effectuer au moins une visite de prévention. Il faut apporter son carnet de santé ou des certificats de vaccination. Notamment, certaines vaccinations sont obligatoires pour certaines filières. De plus, il y a la possibilité de faire un don du sang dans le centre de prévention et de santé universitaire.

Les consultations médicales se font sur rendez-vous sauf les urgences et l'infirmierie. On peut prendre rendez-vous par téléphone, en ligne et également sur place directement, dépendant du docteur qu'on veut voir. Un aspect important est que toutes consultations médicales sont remboursées sous certaines conditions. Pour le remboursement, il faut mettre à jour sa carte vitale dans une pharmacie, créer un compte Ameli, envoyer son RIB personnel à l'assurance maladie et déclarer son médecin traitant. Il n'y a aucun frais à avancer pour les consultations médicales et les soins. Il faut en tant qu'étudiant étranger la carte étudiante, l'attestation privée pour la part mutuelle, le passeport ou la carte d'identité et la carte européenne d'assurance maladie.

Le centre contient une adresse mail pour tout ce qui concerne le harcèlement. Enfin, on trouve plus d'informations sur le site web du service de santé universitaire.

L'Atheneum

L'Atheneum est l'espace culturel de l'université. Il existe depuis 1984 et est situé au milieu du campus. Il se compose d'une grande salle de spectacle, deux petites salles d'exposition et un espace pour la restauration, où on trouve un café et des places pour travailler. Ils offrent des possibilités pour l'échange scientifique, les ateliers créatifs et des espaces pour des jeunes artistes. En plus, il y a des nombreux événements culturels, qui ont lieu à l'Atheneum.

Quelques exemples pour les événements sont des spectacles, des démonstrations de danse et des concerts. Les ateliers qui sont offerts sont des ateliers de broderie, de danse, de théâtre impro, d'écriture et le ciné-club. Les expositions sont surtout par des artistes jeunes et locales et thématisent des sujets actuels. En outre, l'orchestre Stock qui est l'orchestre de l'université, a régulièrement des répétitions à l'Atheneum. Il y a aussi des rencontres régulières comme le gamenight, des soirées de jeux et des rencontres scientifiques. On peut vous vraiment recommander d'aller à l'Atheneum, si vous vous intéressez un peu à la culture.



Faire du sport à Dijon (SUAPS et clubs privés)

Le SUAPS est le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives à Dijon. Il propose à tous les étudiant(e)s des pratiques sportives non compétitives pour tous les niveaux. Les activités peuvent être annuelles, saisonnières ou ponctuelles et ils sont gratuites. L'offre du SUAPS est très grande. Environ 50 activités sont enseignées et réparties dans 10 grandes familles :

1. **Les activités aquatiques** : Gym aquatique, Natation, Plongée subaquatique
2. **Les pratiques individuelles** : Billard carambola, Course d'orientation, Golf, Marche nordique, Musculation, Patinage sur glace, Running, Wakeboard
3. **Les activités de plein air** : Aviron, Escalade bloc, Escalade falaises, Escalade SAE, Kayak, Ski, VTT
4. **Les gymnastiques artistiques et sportives** : Gymnastique sportive et trampoline, Cirque et expression
5. **Styles de danse** : Couple (Rock / Salsa / Bachata), Danses métissées, Festi Danses, Modern, Street Jazz
6. **Les activités fitness** : Aéro step, Cardio boxing, Gym d'entretien, Hiit Fractionné de haute intensité, Zumba
7. **Musculation**
8. **Les sports collectives**: Basketball et Outdoor 3×3, Football, Futsal, Handball, Roundnet – Spikeball, Rugby, Ultimate, Volleyball

9. **Les sports de combat** : Aïkido, Boxe anglaise, Boxe pieds poings, Canne de combat, Jui-Jitsu Brésilien, Judo, Karaté, Self defense

10. **Les sports de raquettes** : Badminton, Padel, Tennis, Tennis de table

Il y a aussi des évènements sportifs extraordinaires comme une nuit de volley, un festival de danse ou un atelier yoga et beaucoup de plus.

Concernant les conditions d'accès, la carte Pass UBFC est obligatoire à chaque cours. Il faut devenir adhérent SUAPS et avoir un compte SUAPS. Vous trouvez toutes les informations sur la page web.



Là, on peut cliquer sur l'activité choisie pour plus d'infos et pour s'inscrire. Les inscriptions débutent le dimanche à 00h01 pour la semaine suivante. L'inscription à l'activité peut se faire jusqu'à 11h le matin de l'activité. On ne peut s'inscrire que sur une période en cours par exemple la semaine en cours dans le cas d'une inscription à la séance, le mois en cours dans le cas d'une inscription au mois et le semestre en cours dans le cas d'une inscription au semestre Il y a au maximum trois activités par semaine parmi lesquelles on peut s'inscrire à deux au maximum dans la même activité.

En cas d'absence, il faut se désinscrire via « Mon calendrier » jusqu'à 1h avant le début de l'activité. Au bout de deux absences non justifiées on sera exclu du créneau d'activité jusqu'à la fin du semestre.

Il y a aussi des clubs privés. On les trouve sur le site web de Dijon Ville. Là on peut rechercher le sport de son intérêt et on en trouve plusieurs clubs. Mais les clubs privés ne sont pas gratuits pour des étudiants. Donc, nous recommandons de faire usage du SUAPS.

Espaces verts

Le quotidien à l'université est exigeant et parfois aussi fatigant. Le plus stressant est-il, le plus détendant doivent être les pauses afin de se pouvoir reposer. Cet équilibre peut être trouvé dans les beaux espaces verts à Dijon et les alentours.

Le plus grand parc et un des plus fréquentés est le **Parc de la Colombière** vers Longvic. Ses seize allées symétriques sont en contraste avec la végétation peu soignée qui offrent une floraison naturelle et l'existence d'environ 6.000 arbres. A côté d'un accrobranche, il y a un parc animalier qui peut être visité.

En prenant la route du Parc de la Colombière au bord de l'Ouche, on passe par une belle végétation et une ambiance détendue. A la fin, on est attendu.e par le **Lac Kir** qui s'éloigne avec une longueur de 1,5 km près du quartier Fontaine d'Ouche. En faisant le tour du Lac, on est invité à se reposer sur des prés ou la Plage de Dijon qui est surveillé pendant l'été. Également une base nautique peut être visité.

Sur la route du Parc de la Colombière au Lac Kir on peut passer par le **Jardin d'Arquebuse** qui est situé à côté de la gare. Dans ce jardin, il y a une grande biodiversité qui est présentée en plusieurs zones thématiques. Des banques invitent à se détendre entre les plantes vertes et la fontaine ou le petit ruisseau.

Après une longue journée shopping au centre-ville, le **Parc Darcy** est une bonne possibilité à se reposer et se rafraîchir à l'aide d'un brumisateur. Il est situé derrière la Porte Guillaume à l'arrêt-tram « Darcy ». On peut s'asseoir sur les petits prés ou sur une banque sous un arbre ou à côté du beau puit.

Pour sortir un peu du quotidien urbain, on peut visiter le **Lac Arc-sur-Tille** qui est bien accessible avec le vélo. Une base de loisirs surveille la zone à baigner et propose plusieurs activités comme le kayak ou ski nautique. Également on peut faire le tour du Lac sur 3 km.

A part de ça, on peut découvrir partout encore d'autres parcs comme le Parc de la Redoute à St.-Apollinaire ou le Parc du Château de Pouilly vers la Toison d'Or.

Ouvrez l'esprit vert et découvrez la beauté verte de Diion !



Les musées à Dijon

Il y a un grand nombre de musées différents à Dijon, où chacun trouvera certainement son bonheur.

Le plus connu est le **musée des Beaux-Arts**, qui expose des œuvres d'art datant de l'Égypte ancienne jusqu'au 20^e siècle. Le musée se trouve sur la place de la Libération et est donc très bien situé. Le musée est normalement ouvert tous les jours sauf le mardi. Entre le 1^{er} octobre et le 31 mai, le musée est ouvert de 9h30 à 18h, le reste de l'année, l'heure d'ouverture est décalée d'une demi-heure. L'entrée à l'exposition permanente est gratuite, mais si l'on souhaite suivre une visite guidée, on peut le faire pour 6€ au tarif normal ou pour 3€ comme réduction pour les étudiants. Il en va de même pour les cours de l'atelier du musée.



Les mêmes indications sont valables pour le petit **musée Rude**, qui se trouve non loin du musée des Beaux-Arts dans l'ancienne église Saint-Étienne et qui trouve les moulages d'œuvres monumentales du sculpteur François Rude. Une petite visite s'impose!

Il y a aussi le **Musée de la vie bourguignonne**. Ce musée est une ancienne maison dans laquelle on peut découvrir les habitudes et le mode de vie des anciens habitants de Dijon. Les tarifs de ce musée sont les mêmes que ceux du musée des Beaux-Arts. Cependant, le Musée de la vie bourguignonne est ouvert tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour tous ceux qui aiment la biologie et le développement, le **Musée d'histoire naturelle** est l'endroit idéal. Ce musée

s'occupe en particulier de l'histoire du vivant et de la biodiversité. Il se trouve dans le Jardin de l'Arquebuse, un jardin botanique qui abrite également un planétarium. Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, le samedi et le dimanche matin. Les horaires d'ouverture sont de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. L'entrée est également gratuite.

Dans le **Musée Archéologique** on peut faire un voyage dans le temps en regardant des collections gallo-romaines, médiévales, préhistoriques et mérovingiennes. Le musée se

trouve dans une abbaye, près de la place Darcy et on peut y aller gratuitement. Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux du Musée de la vie bourguignonne, mais à partir de novembre jusqu'au avril, le musée n'ouvre que les mercredis, samedis et dimanches.

Le **Musée d'Art Sacré** contient des œuvres d'art comme peintures et sculptures du 17^e au 20^e siècle. Il est situé dans une église, au monastère des Bernardines, et il a les mêmes horaires d'ouverture comme le Musée de la vie bourguignonne.

Le **Consortium Museum** est un centre d'art contemporain que l'on peut trouver près de la place Wilson. Il est ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h, le vendredi il ne ferme qu'à 20h, et il y a même des visites commentées gratuites le week-end.

Le **Cassissium** n'est pas à Dijon mais à Nuits-Saint-Georges et pour s'y rendre il faut une vingtaine de minutes en voiture ou en TER depuis la gare de Dijon. Dans le Cassissium, on peut faire une visite interactive pendant laquelle on apprend beaucoup sur le cassis et on peut même faire une dégustation pour goûter la crème de cassis, les liqueurs et sirops. Le Cassissium est le seul musée payant de cette liste et les billets sont à 8€ pour les étudiants. Du premier avril au premier novembre le musée ouvre chaque jour de 10h30 à 13h et de 14h à 19h. Pendant l'autre moitié de l'année, le musée ouvre à la même heure du mardi au samedi, mais ferme à 17 heures du mardi au vendredi et à 18 heures le samedi.

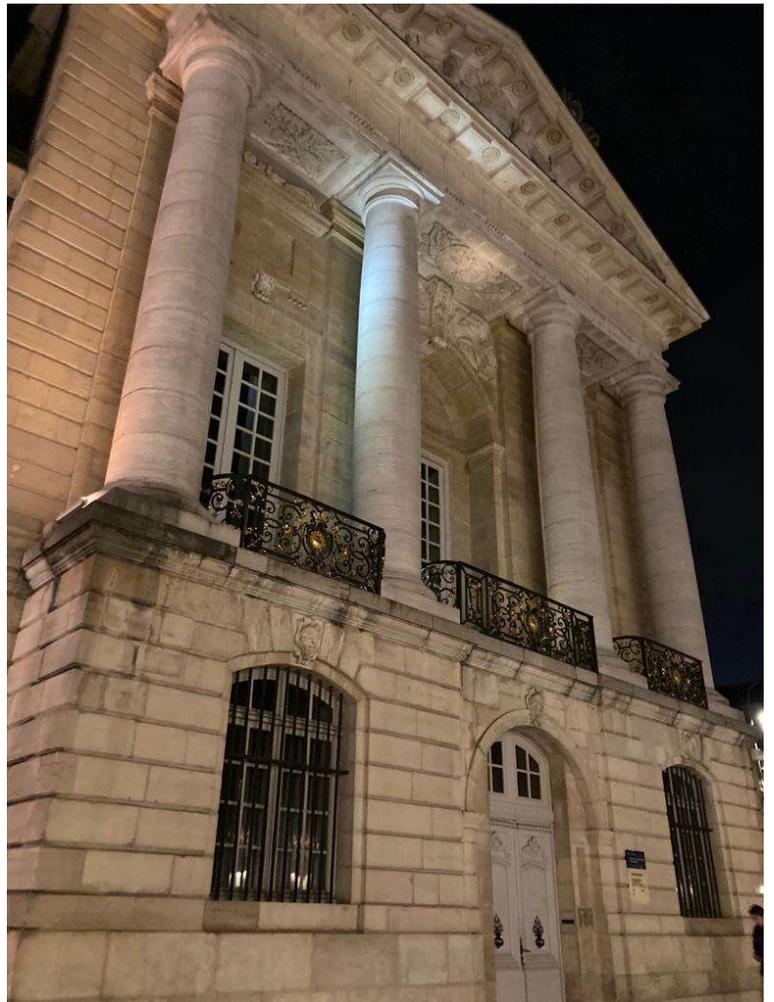
Histoire de Dijon

Avant l'époque gallo-romaine, la vallée où est situé Dijon est déjà peuplée. Un village se développe à une confluence des routes sur l'Ouche.

Dans l'ère celtique Dijon est appelée Divio et c'est la métropole du tribu des Lingons. Deux routes romaines passent la ville. Dijon est fortifié au Bas-Empire, mais il n'en reste pas grande chose.

En train de la chute de l'empire romain, les évêques de Langres établissent temporairement leur résidence à Dijon après le sac de Langres par les Vandales entre 407 et 411. Leur influence permet l'édification d'édifices religieux et notamment d'un groupe cathédral composé de trois bâtiments : Saint-Étienne, Sainte-Marie et Saint-Vincent.

Dijon est ensuite occupé par les Burgondes qui sont défaits par Clovis en 500 ou 501. Les Arabes l'envahissent en 725 alors que les Normands n'y parviennent pas en 887. C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers comtes de Dijon, Aymar, Eliran, Raoul issus de la maison robertienne.



Au début du XI^e siècle, Dijon est composé d'une ville forte enclose de murs gallo-romains, restes de l'ancien castrum de Dijon, et d'un bourg s'étendant jusqu'à l'abbaye Saint-Bénigne. Les ducs de Dijon règnent alors sur la région. En 1137, les ducs reconstruisent Dijon après un grand incendie en plus large. À la fin du XII^e siècle et au XIII^e siècle, Dijon s'orne de monuments de valeur.

Dijon connaît une période brillante sous les quatre ducs Valois de Bourgogne, qui règnent de 1363 à 1477. Elle est la capitale du duché de Bourgogne. Finalement, En 1477, le dernier duc bourguignon est tué en bataille contre le roi de France et son duché s'effondre.

Dijon devient alors partie du royaume de France.

Entre XVI^e et XVIII^e siècle, Dijon s'agrandit et prospère et avec une population d'environ 22000 en 1750, Dijon devient un propre évêché.

Au cours de la Révolution, plusieurs monuments sont détruits, mais l'impact sur la Ville en générale n'est pas trop grave. En 1804, le lycée et l'École de droit sont créés et 4 ans plus tard les facultés de Lettres, Sciences, Droit et Médecine sont ajoutées.

En 1814, les Alliés, qui combattent Napoléon, entrent à Dijon et occupent la ville. Dijon gagne une certaine importance économique grâce à l'exploitation du charbon et du fer au Creusot, l'achèvement du canal de Bourgogne et du port du canal de Dijon.

Durant la guerre franco-allemande de 1870, Dijon est occupée par l'armée allemande, pendant environ huit mois. Pour sa résistance durant ce temps, la ville reçoit la Légion d'honneur en 1899.

La Première Guerre mondiale ne cause pas de dommage architectural à Dijon qui participe par son industrie alimentaire et métallurgique à l'effort de guerre. L'entre-deux-guerres est marqué par l'urbanisation de quartiers résidentiels.

Attaquée et occupée le 17 juin 1940 par l'armée allemande du Troisième Reich, Dijon sera libérée par les troupes françaises le 11 septembre 1944 et sort de l'épreuve sans autre destruction que celle de la gare.

Après la Seconde Guerre mondiale Dijon est une des premières villes françaises qui se jumelle avec une ville allemande : Mayence, en 1958.

L'histoire de la région Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne Franche-Comté est la région la cinquième plus vaste de la France avec une population d'environ 2.8 millions d'habitants. Elle consiste de huit départements. La capitale et en même temps la plus grande ville de la région, c'est Dijon.

Avant de regarder de plus près l'histoire, il faut d'abord savoir que la région doit son nom aux Borgendes, c'est à dire à un peuple originaire de l'Est du Rhin qui investissait la région vers le milieu du VIème siècle.

Une date très importante dans ce contexte, c'est 843 - l'année du traité de Verdun. Il a conduit à distinguer une «Bourgogne franque» à l'origine du duché de Bourgogne et une «Bourgogne impériale» ou «Haute Bourgogne» où se constitue le comté de Bourgogne.



D'abord, de 1330 à 1361, les deux provinces passaient sous vassalité commune, mais à la fin du XVIème siècle, elles se sont séparées. Par la suite, le duché de Bourgogne et la Franche-Comté avait leur propre capitale de gouvernement: Dijon et Besançon. Et puis, jusqu'à la Révolution, la Bourgogne conservait ses États et son Parlement.

De 1941 à 1944 la Bourgogne et la Franche-Comté se regroupent par une préfecture régionale de Vichy. Mais on a aussi la création des deux régions comme établissements publics en 1972 et comme collectivités locales en 1982 alors que les deux régions Bourgogne et Franche-Comté restent deux régions séparées.

En 2009, le comité Balladur propose pour la première fois de fusionner les deux régions.

En avril 2014, les présidents des deux régions décident de vouloir rapprocher la Bourgogne et la Franche-Comté. C'était suite aux déclarations du premier ministre (Manuel Valls) qui souhaite simplifier le découpage administratif.

La fusion des deux régions est adoptée dans le cadre de l'acte III de la décentralisation le 16 janvier 2015 et devient effective le premier janvier 2016

Le centre des langues

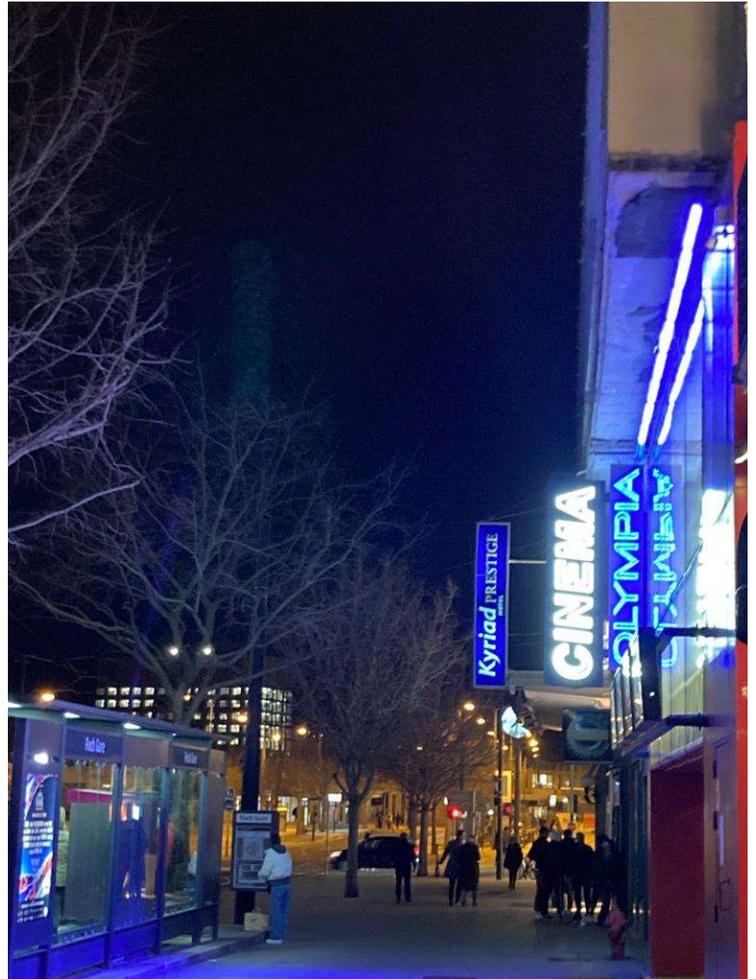
Le centre des langues offre la possibilité d'apprendre une nouvelle langue, d'approfondir ses connaissances linguistiques ou de pratiquer une langue déjà apprise. Il offre des cours pour des étudiants de l'université de Bourgogne mais aussi pour un public extérieur. En outre, des étudiants ont la possibilité de s'engager en tant que tuteur. On a donc l'opportunité de transmettre ses connaissances, par exemple en allemand, aux autres étudiants en assistant aux enseignants pendant des cours. Le tutorat peut être commencé pendant toute l'année.

Les enseignants sont des locuteurs natifs. Cela peut aider l'apprentissage authentique de la langue et l'utilisation des petits mots et phrases qu'on utilise au quotidien. Le centre ne propose pas seulement des langues classiques comme l'espagnol, l'italien, le portugais ou l'anglais mais aussi d'autres plus rares, par exemple le tchèque, le coréen, le japonais et la langue des signes. Concernant l'inscription, il faut se renseigner sur le site-web sur les prochaines dates pendant lesquelles l'inscription aux cours s'effectue. Les cours coûtent entre 50 – 80€ par semestre. Selon la langue que l'on apprend on a 2 à 4 heures de cours par semaine.

On a aussi l'opportunité de faire des certificats, notamment pour l'anglais. Le centre offre le certificat TOEIC qui évalue les compétences en anglais dans un contexte professionnel. Il fait partie de la groupe des certificats de TOEFL donc sa réputation internationale est très bonne.

Néanmoins, le centre n'offre pas seulement des cours pour approfondir ses connaissances linguistiques, sinon suit également le but de faire connaître la culture d'une langue apprise. Ainsi, il organise des événements culturels pendant toute l'année. Pendant le semestre suivant, par exemple, il aura lieu une soirée Karaoké avec des chansons allemandes.

Le centre des langues se trouve dans l'extension Droit/Lettres au 3^{ème} étage dans la connexion entre les deux extensions.



ESN (Erasmus Student Network)

Le ESN (Erasmus Student Network) s'agit d'une organisation que beaucoup connaissent grâce à la bourse Erasmus, même si elle travaille autonome de celui-ci.

Le programme a été créé pour soutenir les étudiants sur place dans leur pays d'accueil. En outre, il vise à soutenir les étudiants qui ne pourraient pas se permettre de partir à l'étranger. Depuis 2005, il a également un siège à Bruxelles et ESN est soutenu par des fonds de la Commission Européenne.

ESN est divisé en trois niveaux : local, national et international pour faciliter les échanges et développer les différents programmes. Le niveau local est le plus important pour, car il permet de travailler directement avec les étudiants et propose différents projets pour intégrer les étudiants dans les pays d'accueil. Au niveau national, ce travail est coordonné dans certains pays entre les différentes institutions. Finalement au niveau international, ils soutiennent la coopération entre les différents pays et ils représentent l'organisation à l'extérieur.

Aujourd'hui ESN est présent dans près de quarante pays européens et dans de nombreuses universités dans chaque de ces pays.

La représentation d'ESN à Dijon s'appelle ESN InsiDijon. Elle existe depuis 2008 et s'est donné pour mission d'accueillir et accompagner les étudiants internationaux et leur faire découvrir la culture française, ainsi que celle de la région, la culture bourguignonne.

InsiDijon aide les étudiants internationaux à s'intégrer dans la communauté de l'université. Pour faciliter l'intégration, elle propose plusieurs activités pendant toute l'année, comme un café des langues pour se rencontrer et partager des expériences culturelles où des soirées où on se rencontre dans différents lieux à Dijon, des sorties culturelles, par exemple au théâtre Dijon Bourgogne.

Ils ont mis en place de plus des projets, comme SocialErasmus, qui organise des actes sociaux dans le domaine de l'éducation, de la protection, de l'environnement et de l'entraide sociale, par exemple des repas intergénérationnels ou le projet « Exchange Ability » qui a pour objectif de permettre et d'encourager la mobilité des étudiants handicapés dans les meilleures conditions possibles.

InsiDijon organise aussi régulièrement des voyages pour faire découvrir la France aux étudiants étrangers. Comme service pour les étudiants, InsiDijon propose une carte à 8 euros qui offre de nombreux avantages, par exemple la possibilité de scanner ou imprimer gratuitement au bureau des documents administratifs. L'association organise aussi une collecte d'objet et un Buddy System, comme le programme d'ELSA à Mainz. S'il reste des questions, vous pouvez vous adresser au bureau d'InsiDijon (Adresse : maison de l'étudiant, bureau 108 Esplanade Erasme à Dijon), ou la contacter via Instagram (insidijon) ou Facebook.

La Maison Rhénanie-Palatinat

La maison de Rhénanie-Palatinat est un centre d'information et de documentation qui a été fondé en 1991 en suite de l'amitié franco-allemande. Elle est financée par le Landtag de Rhénanie-Palatinat et soutenue par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Les plus de 100 projets par an sont soutenus, entre autres, par le ministère des Affaires étrangères, le Goethe-Institut et des fondations.

Depuis 2019, Bernhard Schaupp est le directeur de la Maison de Rhénanie-Palatinat.

Elle fait partie de la Fédération des Maisons Franco-Allemandes, dont le siège se trouve aussi à Dijon. On y retrouve 8 centres au total à travers la France.

Elle a pour mission de promouvoir la coopération entre la France et l'Allemagne, en particulier entre la Rhénanie-Palatinat et la Bourgogne-Franche-Comté. C'est un projet de l'amitié franco-allemande, dont le but est de rapprocher les populations de deux pays.



Sa contrepartie à Mayence est la Haus Burgund dans la Große Bleiche, qui a une organisation et une mission similaire.

La Maison de Rhénanie-Palatinat encadre les programmes de mobilité franco-allemands dans les domaines écologiques et culturels. Ils proposent des informations et des aides à la mobilité, surtout pour les jeunes entre 18 et 30 ans. Ils offrent des stages et proposent ainsi aux jeunes d'avoir une première expérience de travail. En plus, ils leurs aident avec les postulations en Allemagne et le séjour à l'étranger.

La Maison de Rhénanie-Palatinat possède une bibliothèque allemande, qui inclus des journaux actuels et des films. De plus, elle propose des cours d'allemand pour tous les âges. Les connaissances obtenues peuvent être validées dans le centre d'examen officiel du Goethe-Institut. La Maison de Rhénanie-Palatinat organise des animations linguistiques pour les enfants, comme la Mobiklasse.

La Maison de Rhénanie-Palatinat organise des événements et des soirées à travers l'année. Un projet actuel est le concours d'histoire scolaire franco-allemand, qui a lieu régulièrement.